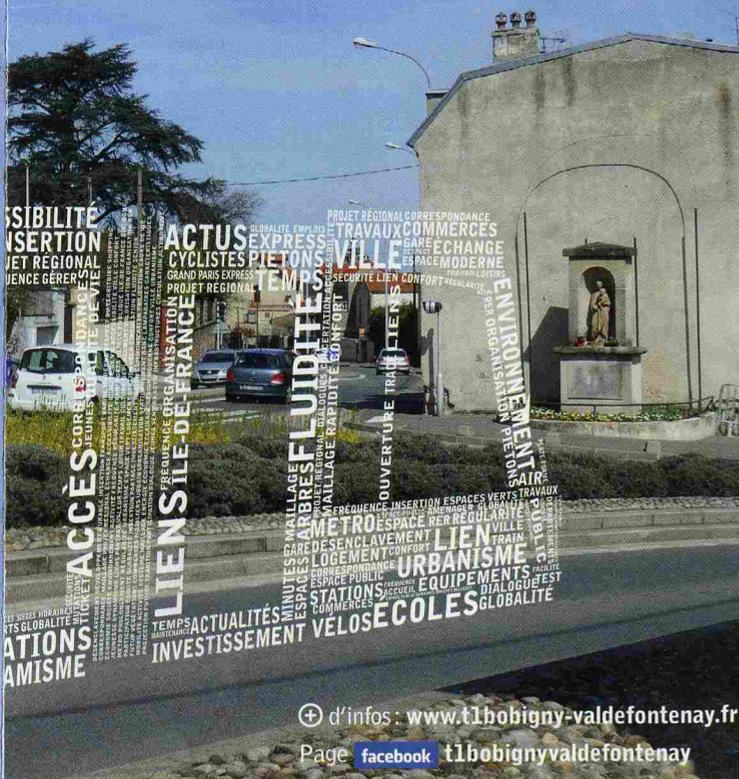


# enquête publique

du 17 juin 2013 au 31 juillet 2013

Informez-vous et donnez votre avis



d'infos : [www.t1bobigny-valdefontenay.fr](http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr)

Page **facebook** [t1bobignyvaldefontenay](https://www.facebook.com/t1bobignyvaldefontenay)

## DÉVELOPPER LES TRAJETS DE BANLIEUE À BANLIEUE

Le territoire traversé par le T1 Bobigny – Val de Fontenay ne bénéficie pas d'un réseau de transport en commun adapté aux besoins des populations. La réalisation de ce projet permettra de désenclaver une partie du département de la Seine-Saint-Denis en complément de l'arrivée progressive d'autres modes de transports (ligne 11, Nouveau Grand Paris, T Zen 3...) et offrira la possibilité aux voyageurs d'effectuer plus rapidement des trajets banlieue-Paris ainsi que des trajets de banlieue à banlieue.



Le franchissement de l'A3 (vue non contractuelle)

## LA RÉALISATION DES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés en deux temps. Le premier temps sera consacré au dévoiement des réseaux (assainissement, gaz, électricité, eau potable...), le second à la construction de l'infrastructure du tramway et de l'aménagement de ses abords.

Le Département de la Seine-Saint-Denis et la RATP, responsables de la réalisation du projet, accompagneront au quotidien les riverains afin de minimiser l'impact des travaux et d'assurer le maintien des activités économiques, commerciales et de loisirs. Une attention particulière sera portée à la gestion de la circulation, aux accès aux habitations et aux commerces, ainsi qu'au bon fonctionnement des transports en commun.

Un dispositif spécifique sera mis en place afin de garantir une information continue lors des différentes phases de travaux et prévenir des modifications de circulation, de stationnement ou d'accès aux transports en commun.

## AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Le projet T1 Bobigny – Val de Fontenay favorisera le renouvellement urbain en aménageant l'ensemble des espaces publics à proximité du tramway. Il valorisera le cadre de vie le long du tracé, notamment par la réalisation de pistes cyclables et de cheminements piétons, la plantation d'arbres et l'installation de nouveaux mobiliers urbains. L'ensemble de ces réalisations sera mené en collaboration avec les communes traversées pour garantir la meilleure insertion possible du tramway.

## LE COÛT DU PROJET

Le coût du projet T1 de Bobigny à Val de Fontenay intègre les dépenses nécessaires à la construction de la ligne de tramway (voie, stations, site de maintenance, alimentation électrique, ouvrage d'art au dessus de l'A86...) et au réaménagement des espaces publics (voirie, mobilier urbain, pistes cyclables, plantations, ouvrage de franchissement de l'A3, démolition de l'A186...). Ce coût comprend également les acquisitions foncières.

Coût estimé **484 M d'euros HT**  
(hors coût matériel roulant, financé par le STIF).

## LES ACTEURS DU PROJET

### Les partenaires

#### L'État et la Région Île-de-France

Dans le cadre du Contrat de projets 2007-2013, l'État et la Région Île-de-France participent financièrement au développement des transports franciliens. Ils co-financent les études du projet de T1 entre Bobigny et Val de Fontenay.

#### Le STIF

Le STIF imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. En tant qu'autorité organisatrice, le STIF veille au respect du programme, du calendrier et des coûts du projet.

### La co-maîtrise d'ouvrage

#### Le Département de la Seine-Saint-Denis

Il est responsable des études et travaux d'aménagement de voirie et des espaces publics le long du tracé du tramway et assure la coordination générale du projet. Il est également co-financier avec l'État et la Région Île-de-France.

#### La RATP

Sur l'ensemble du projet, la RATP est responsable des études et travaux du système de transport, des stations et du site de maintenance et de remisage des rames (SMR).

#### Le Département du Val-de-Marne

Il a délégué la maîtrise d'ouvrage des études au Département de la Seine-Saint-Denis sur la commune de Fontenay-sous-Bois.

## LES MODALITÉS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique a pour objectif d'analyser les impacts du projet, ses bénéfices et de recueillir l'avis des personnes intéressées afin de démontrer l'intérêt général de l'opération. Elle est organisée par une commission d'enquête indépendante nommée par le tribunal administratif. À l'issue de l'enquête publique, cette commission établira un rapport sur son déroulement et formulera un avis en vue de la déclaration d'utilité publique du projet établie par le préfet.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, vous pouvez consulter le dossier d'enquête publique et présenter vos observations sur les registres mis à disposition dans les Mairies et lieux annexes où se déroulent l'enquête aux jours et heures habituelles d'ouverture.

### PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

#### Bobigny :

bâtiment administratif  
(9-19 rue du Chemin Vert)  
> Lundi 17 juin > de 14h30 à 17h30  
> Mercredi 10 juillet > de 8h30 à 11h30  
> Mercredi 31 juillet > de 8h30 à 11h30

#### Noisy-le-Sec :

Mairie (place du Maréchal Foch)  
> Lundi 17 juin > de 9h à 12h  
> Jeudi 27 juin > de 15h à 18h  
> Jeudi 11 juillet > de 9h à 12h  
> Mardi 23 juillet > de 9h à 12h  
> Mercredi 31 juillet > de 15h à 18h

#### Fontenay-sous-Bois :

Maison de l'habitat et du cadre de vie  
(6 rue de l'Ancienne mairie)  
> Mardi 18 juin > 9h à 12h  
> Mercredi 10 juillet > de 9h à 12h  
> Mercredi 31 juillet > de 9h à 12h

#### Romainville :

Mairie (4 rue de Paris)  
> Lundi 17 juin > de 8h30 à 11h30  
> Lundi 27 juin > de 14h à 17h  
> Jeudi 11 juillet > de 8h30 à 11h30  
> Mardi 23 juillet > de 8h30 à 11h30  
> Mercredi 31 juillet > de 14h à 17h

#### Montreuil-sous-Bois :

Mairie annexe (77 rue des Blancs Vilains)  
> Lundi 17 juin > de 10h à 12h30  
> Jeudi 27 juin > de 14h à 17h  
> Mardi 2 juillet > de 9h30 à 12h30  
> Mardi 23 juillet > de 9h30 à 12h30  
> Mercredi 31 juillet > de 9h30 à 12h30

#### Rosny-sous-Bois :

Maison des projets  
(Espace Malraux – 23 rue Gallieni)  
> Lundi 17 juin > de 15h à 18h  
> Mardi 2 juillet > de 15h à 18h  
> Mercredi 31 juillet > de 15 à 18h.

Tous les documents de l'enquête publique sont disponibles et téléchargeables sur le site Internet [www.t1bobigny-valdefontenay.fr](http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr)

d'infos : [www.t1bobigny-valdefontenay.fr](http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr)  
Page **facebook** [t1bobignyvaldefontenay](https://www.facebook.com/t1bobignyvaldefontenay)



Direction de la publication : État, Région Île-de-France, Département de la Seine-Saint-Denis, Département du Val-de-Marne, RATP, STIF  
Crédit photo : Département de la Seine-Saint-Denis, Bertrand Holsnyder.

# UN TRAMWAY ESSENTIEL POUR LE TERRITOIRE

Le T1 de Bobigny à Val de Fontenay traversera les villes de Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil-sous-Bois, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois. Il contribuera à la transformation du territoire en accompagnant les projets portés par les communes et en permettant un réaménagement de l'espace public.

L'arrivée du T1 permettra de compléter le réseau de transport en commun dans l'est francilien et d'améliorer le confort des voyageurs. Il offrira, à terme, des correspondances avec le T1 Asnières-les-Courtilles – Bobigny, les lignes 5, 11 et 15, le RER A, E, le T Zen 3 et sera complété par une réorganisation du réseau des bus.

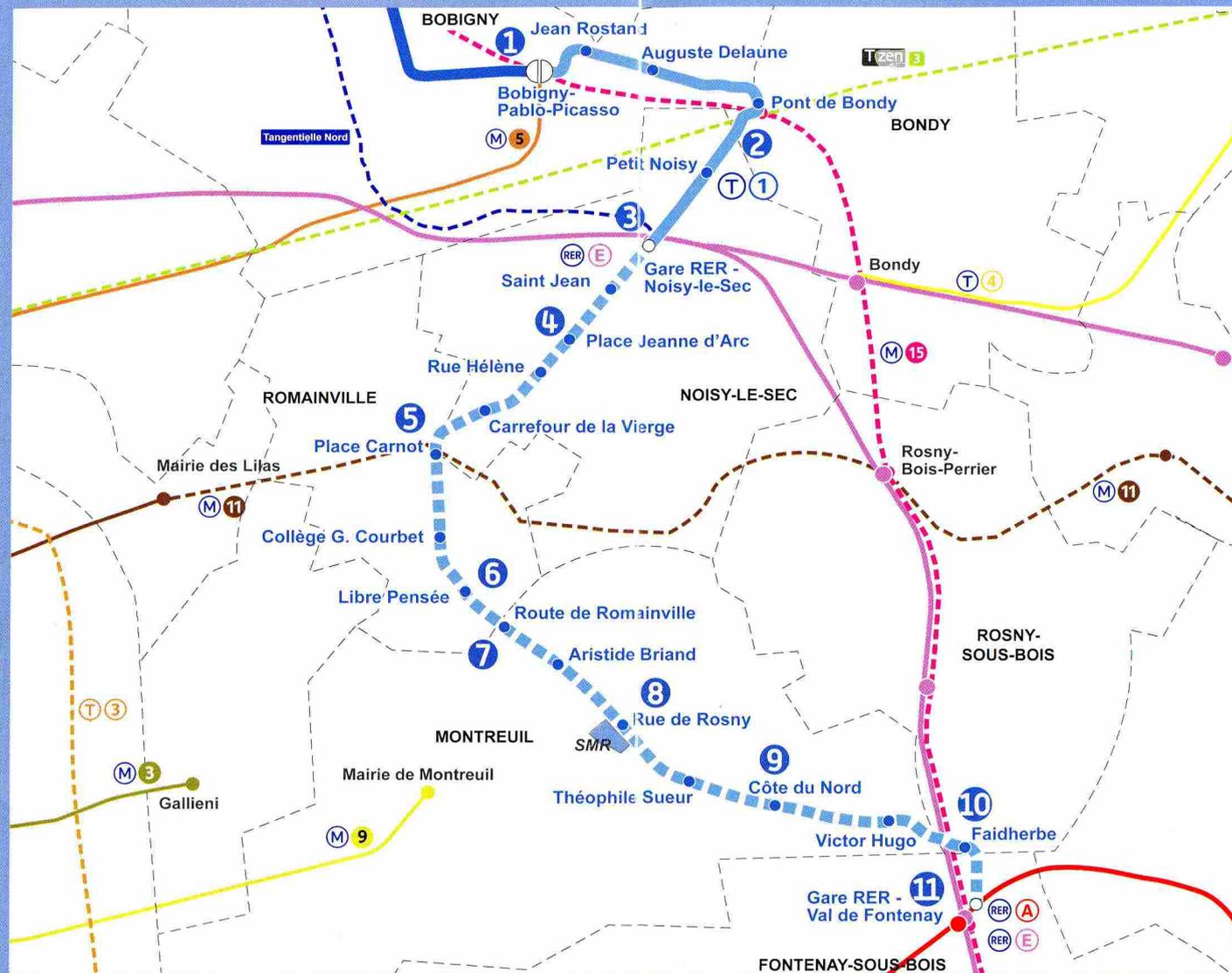


Aménagement du boulevard Barbusse à Romainville (vue non contractuelle)

## LE CALENDRIER DU PROJET

- 2008 Concertation recommandée par la Commission nationale du débat public, avec garant
- 2009 Approbation par le STIF du bilan de la concertation
- 2012 Approbation du schéma de principe par le Conseil du STIF
- 2013 **Enquête publique du 17 juin au 31 juillet 2013**
- 2014 Déclaration d'utilité publique
- 2014 Début des travaux
- 2017 (fin) **Mise en service**

## LES PROJETS DE TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE



## LE T1 BOBIGNY – VAL DE FONTENAY EN CHIFFRES

Un projet de **10,7 km**  
dont 7,7 km de ligne nouvelle

Temps de parcours entre Bobigny et Val de Fontenay  
**35 min**

Capacité d'une rame  
**200** personnes

Fréquence : **4 min** aux heures de pointe et **6 min** aux heures creuses

**21** stations  
dont 15 nouvelles

**800** tonnes de CO<sub>2</sub> rejetés en moins par an

Trafic prévisionnel  
**50 300** voyageurs par jour

**+ de 500** arbres supplémentaires plantés le long du tracé

## LES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS DU PROJET

### 1 Le double terminus à Bobigny-Pablo Picasso

Les deux arcs du T1 partiront de Bobigny, le T1 ouest vers Asnières et le T1 est vers Val de Fontenay.

### 2 Les quais entre Bobigny et Noisy-le-Sec

Les quais seront réaménagés afin d'être compatibles avec le nouveau matériel roulant et l'identité du T1 entre Bobigny et Val de Fontenay.

### 3 L'amélioration des échanges entre la gare RER E et la station du tramway

La station, qui ne sera donc plus terminus, permettra un accès direct à la gare RER avec un quai trottoir et garantira une plus grande sécurité pour les piétons.

### 4 La traversée de Noisy-le-Sec

Une partie de la rue Jean Jaurès sera réaménagée en double sens de circulation banalisée : le tramway, les automobiles et les deux roues circuleront sur les mêmes voies.

### 5 L'aménagement de la place Carnot

Les arrivées du T1 et de la ligne 11 vont permettre un nouvel aménagement de cette place et en faire un point de correspondance important pour les voyageurs.

### 6 Le franchissement de l'A3

Un ouvrage sera créé afin de permettre au tramway, aux véhicules, aux piétons et aux vélos, de franchir l'A3 sans emprunter l'actuel Pont Branly.

### 7 La requalification de l'A186

Le tronçon de l'A186 sera complètement réaménagé. Les ouvrages autoroutiers seront détruits et une nouvelle avenue sera créée pour accueillir le tramway. Cette avenue paysagère sera connectée au réseau routier existant et sera au même niveau que les rues adjacentes, afin d'améliorer les liaisons entre les quartiers de la ville.

### 8 La réalisation du Site de Maintenance et de Remisage (SMR) à Montreuil-sous-Bois

Le SMR sera aménagé dans le quartier des Mûrs à Pêches. Son insertion paysagère y a été finement étudiée avec les acteurs du territoire afin de ne pas dénaturer ce lieu remarquable.

### 9 La rénovation du quartier des Ruffins

Le tramway permettra une mise en valeur du quartier, un renouvellement urbain et une meilleure accessibilité en transport en commun.

### 10 Le franchissement de l'A86

La réalisation de ce tronçon constitue un enjeu technique important. Le tramway empruntera trois ouvrages différents pour franchir l'A86. L'insertion paysagère des bretelles d'accès sera améliorée et une place plus importante sera accordée aux modes actifs dans cette zone.

### 11 Le terminus à Val de Fontenay

Le terminus du T1 sera implanté pour permettre une correspondance piétonne à la gare RER A et E de Val de Fontenay.